**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 8 (1916)

Heft: 2

Rubrik: Union syndicale internationale

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Conclusions

L'attitude des industriels sur machines et sur métaux, ainsi que celle de certains industriels en horlogerie, nous démontre une fois de plus que les ouvriers n'ont rien à attendre de bon de ce côté-là. Ils sont, au contraire, assurés que la moindre crise industrielle sera le prétexte à des baisses et à des vexations de toute nature. Dès lors, une seule leçon se dégage, pour eux, de ces faits. Il est toujours plus nécessaire d'avoir de fortes organisations industrielles, coalisées nationalement. Mais il faudra donner toujours plus d'importance aux relations internationales pour que l'exode d'une industrie, qui constitue un danger aujourd'hui, puisse se faire, si c'est une nécessité, sans aucun risque pour les ouvriers qui la favoriseront.

#### 52

# Union syndicale internationale

Sous ce titre a paru dans le dernier numéro des Archives des Sciences économiques un exposé du camarade Adolphe Braun qui, comme on le sait, est un de ceux qui connaissent le mieux le monde syndical d'Allemagne et d'Autriche. L'ordre des idées de cet exposé est très intéressant et instructif, et nous en recommandons la lecture à tous les syndiqués et à tous les camarades que ces questions intéressent. Nous reproduirons, en grands traits seulement, le contenu de cette dissertation. Dès la déclaration de la guerre mondiale, on s'est habitué à proclamer une nouvelle ère dans l'histoire de la société humaine. Le passé, par contre, est complètement ignoré, comme si par la guerre mondiale toute connexité entre le passé et le présent avait cessé. Mais cette appréciation non historique de l'histoire universelle conduit aussi à des conclusions erronées quant à la transformation de l'avenir.

On oublie trop souvent que le passé est le produit d'un long développement historique. Après la guerre, les mêmes tendances de développement se feront remarquer, et cela dans une forme encore plus prononcée. De nombreux politiciens et économistes politiques rêvent maintenant d'un Etat commerçant uni, qui créera lui-même les produits nécessaires. L'économie militaire en Allemagne, qui a suspendu presque totalement et l'importation et l'exportation, paraît avoir prouvé que cet idéal est réalisable. Mais ce système ne peut pas durer toujours. Sitôt après la guerre, les relations internationales devront être rétablies. Hommes, marchandises et capitaux passeront les frontières de l'empire allemand. Bien entendu, les premiers

temps après la conclusion de la paix, l'exportation de marchandises devra surmonter de nombreuses difficultés. D'autant plus nécessaire sera alors l'exportation d'hommes. Une quantité d'éléments favoriseront les tendances d'émigration des ouvriers: d'une part, la diminution dans l'exportation des marchandises; d'autre part, l'étroitesse du marché intérieur par suite de l'énormité des frais de guerre, des secours aux invalides, veuves et orphelins et les frais pour remettre en état les régions ravagées. En outre, une quantité d'industries se sont habituées à l'emploi d'une main-d'œuvre bon marché, de manière telle que même les éléments les plus capables parmi la classe ouvrière se verront forcés d'émigrer. Dans de nombreux Etats (notamment en France) le besoin d'ouvriers qualifiés sera très grand, par suite de la perte énorme en vies humaines causée par la guerre. Vu ces tendances d'émigration, les organisations syndicales se trouveront en face d'une quantité de problèmes importants dont la solution ne sera possible que sur le terrain international. Ces problèmes purement économiques et politico-sociaux engageront les organisations syndicales des divers pays à renouer les liens de la solidarité internationale, rompus violemment par la guerre.

Jusqu'ici on considérait que seuls les ouvriers étaient partisans des unions internationales, pendant que les patrons déployaient leur activité plutôt sur le terrain national. Mais en examinant mieux l'état de choses, le résultat est tout autre. Les ouvriers ont l'habitude de faire connaître au public leurs actions et intentions; les patrons, par contre, gardent le secret le plus absolu sur leurs plans et desseins. C'est ce qui fit naître l'opinion que les patrons étaient nationalistes et les ouvriers internationalistes. En effet, ces dernières années, une multitude d'unions et combinaisons entre patrons de différents pays se sont créées. Celles-ci sont favorisées tout particulièrement par des trusts internationaux, des banques, sociétés financières et des organisations internationales de brise-grèves. Ici également des forces économiques agissent en faveur de la création d'unions internationales. En corrélation avec les tendances d'émigration, avec lesquelles il nous faudra compter après la guerre, naîtra l'important problème du secours de voyage. Celui-ci est de la plus haute importance, autant pour le pays d'émigration que pour le pays d'immigration. Le secours de voyage n'est pas une institution propre à notre époque. Il était déjà connu par les compagnons du moyen âge. Dès tout temps, l'envie de voyager était fortement développée chez les ouvriers. Pour les ouvriers, par exemple, les voyages constituent une nécessité économique. Beaucoup d'ouvriers voyagent pour apprendre à connaître d'autres mœurs et d'autres pays et peuples. Mais, maintenant, les organisations syndicales courront le risque de voir les patrons employer les ouvriers voyageurs à des fins contraires aux intérêts des ouvriers, notamment en cas de grève. Les secours de voyage ainsi que les comptes rendus dans la presse syndicale sur les grèves ayant éclatées dans des localités et des professions déterminées constituent des moyens très importants pour éloigner ce danger. Sans nul doute, l'allocation de secours de voyage seul ne forme pas encore une solution idéale de la question de l'union syndicale internationale. Les organisations syndicales doivent faire tous les efforts afin que chaque syndiqué d'un pays puisse entrer sans autre dans l'organisation syndicale d'un autre pays, et cela en jouissant de tous ses droits acquis. Les livrets internationaux de sociétaires devront servir à ce but.

\* \*

Une autre forme de l'union internationale consiste aussi dans les relations personnelles et par correspondance entre les ouvriers des diverses fabriques qui ont été érigées dans différents pays, mais appartenant au même patron ou à la même société anonyme. En cas de grève, les ouvriers d'une fabrique peuvent soutenir efficacement leurs collègues à l'étranger. On se renseigne sur les expériences et innovations faites dans le domaine des conditions de travail et de salaire. Le nombre de ces grandes entreprises, avec succursales à l'étranger, augmente de jour en jour grâce au progrès et à la pénétration du capitalisme dans l'industrie. Aussi, en cas de grèves extraordinaires ou de lock-out, l'Internationale syndicale prend des formes tangibles parce que ces mouvements sont appuyés par les organisations syndicales de tous les pays, matériellement et moralement. Et c'est là un gros avantage, car il est avéré que les ouvriers du pays ont le plus grand intérêt à ce que la situation des ouvriers d'autres pays soit la plus avantageuse possible. En ce qui concerne l'appui de grands mouvements à l'étranger, les syndicats d'Allemagne se sont acquis des mérites tout particuliers. Aussi la propagande, en temps normal, parmi les ouvriers venant de l'étranger a toujours été fortement appuyée par les syndicats allemands. Ainsi, on a créé en Allemagne un organe syndical pour les ouvriers italiens. Ensuite, une intense propagande verbale a été déployée parmi eux. Même parmi les ouvriers italiens dans leur pays la propagande a été soutenue par les syndicats ouvriers allemands.

Et maintenant que nous avons énuméré les facteurs favorables à une union internationale des organisations syndicales, nous voulons également faire connaître les obstacles s'opposant à cette union internationale. Toutefois, il n'y a pas lieu de se laisser gagner par le pessimisme. Au contraire, nous voulons simplement montrer comment les puissantes organisations ouvrières sont à même de supprimer toutes les entraves paralysant leurs progrès. Ainsi, par exemple, les institutions syndicales, les relations entre ouvriers syndiqués et non syndiqués, le degré de l'instruction en matière économique des membres et la capacité financière dans les différents pays accusent une grande diversité. Différentes méthodes ont déjà été tentées afin de faciliter l'adaptation des organisations syndicales des divers pays. Ainsi, depuis longtemps déjà, on procède à l'échange d'imprimés entre les diverses organisations. En outre, des secrétariats professionnels internationaux ont été institués qui éditent des bulletins paraissant en plusieurs langues. Puis, les organisations syndicales délèguent leurs représentants aux assemblées générales et congrès de leurs collègues à l'étranger, afin qu'ils se familiarisent avec les conditions qui existent dans d'autres pays. Aussi, une centrale syndicale internationale réunissant les centrales syndicales nationales des divers pays a été créée. De nombreux fonctionnaires syndicaux ainsi que des groupes entiers de ceux-ci sont envoyés à l'étranger afin d'y procéder à des études. Les résultats de ces études sont publiés ensuite, soit sous forme de brochures ou dans la presse syndicale sous forme de comptes rendus. Tous ces efforts ont contribué à donner un caractère toujours plus uniforme au mouvement syndical mondial, autant en ce qui concerne la forme que la contenance. Le fait que, pendant la guerre présente, les relations internationales entre les organisations syndicales n'ont pas été rompues complètement nous démontre combien l'union syndicale internationale est profondément ancrée dans le monde ouvrier de tous les pays. Une quantité de correspondances professionnelles internationales paraissent aussi pendant la guerre actuelle. Les organes syndicaux allemands ont conservé leur «Rubrique internationale». Dans diverses correspondances internationales des résolutions et manifestes de fédérations syndicales françaises et anglaises ont été reproduits.

Nous ne voulons pas omettre de citer l'aide des organisations syndicales aux collègues allemands prisonniers et internés en Angleterre. Du tout au tout, nous arrivons à la conclusion qu'après la guerre l'Internationale sera de nouveau reconstruite et parachevée pour le bien de la classe ouvrière internationale. Ch. R.